

PROGRAMME DE VEILLE 2026 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 72 CONCERNANT TOTALENERGIES SE

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2026 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



TOTALENERGIES SE

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 29 MAI 2026

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 16 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : I-C-1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 17 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 17 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 16 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).



GOVERNANCE

1. Composition du conseil d'administration de TOTALENERGIES SE

Le conseil d'administration de TOTALENERGIES SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 81,8% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Patrick Pouyanné	PDG	Non libre d'intérêts	100%	M	63	FR	11	2027	1	1			
	Jacques Aschenbroich	Administrateur référent	Libre d'intérêts	100%	M	72	FR	5	2027	0	3		P	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Dierk Paskert		Libre d'intérêts	100%	M	65	DE	3	2029	0	1			P
<input checked="" type="checkbox"/>	Anelise Lara		Libre d'intérêts	100%	F	65	BR	3	2029	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Slawomir Krupa		Libre d'intérêts	Nouveau	M	52	FR	Nouveau	2029	1	1			
	Helen Lee Bouygues		Libre d'intérêts	100%	F	54	US	1	2028	0	2	M		
	Lise Croteau		Libre d'intérêts	100%	F	66	CA	7	2028	0	3	P		
	Glenn Hubbard		Libre d'intérêts	100%	M	68	US	5	2027	0	2	M		
	Laurent Mignon		Libre d'intérêts	100%	M	63	FR	1	2028	1	3		M	
	Angel Pobo	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	57	FR	6	2029	0	1			M
	Romain Garcia-Ivaldi	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	38	FR	6	2029	0	1	M		
	Valérie Della Puppa Tibi	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	F	58	FR	1	2028	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Christine Coisne-Roquette	Durée du mandat	Non libre d'intérêts	100%	F	70	FR	15	2029	0	2	M	M	

2. Spécificités

- Les statuts de TOTALENERGIES SE comportent une limitation des droits de vote à 10% (20% pour les droits de vote double).



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

